

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 janvier 2022

GESTION DES RISQUES CLIMATIQUES EN AGRICULTURE - (N° 4758)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE218

présenté par
M. Descrozaille

ARTICLE 7

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« agriculteurs »,

les mots :

« exploitants agricoles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.